

Ordre du Jour

Séance du 31 octobre 2012 à 20h00

**Le Conseil communal de Pully
est convoqué en séance ordinaire
à la Grande salle de la Maison Pulliérane**

1. **Assermentation** de M. Bernard Montavon du PLR.Les Radicaux, en remplacement de M. Stéphane Coendoz, démissionnaire

2. **Election** du (de la) 1^{er} (1^{ère}) Vice-Président(e) pour la période du 31 octobre 2012 au 30 juin 2013, en remplacement de M. Stéphane Coendoz, démissionnaire

3. **Préavis 13/2012 Reprise de la discussion**
Gestion des déchets : nouveau règlement communal, nouveau système de taxation et contrepartie financière
Crédit demandé CHF 110'000.00

Commission des finances

4. **Préavis 14/2012 Arrêté d'imposition pour l'année 2013**

Commission des finances

5. Propositions individuelles

6. Divers

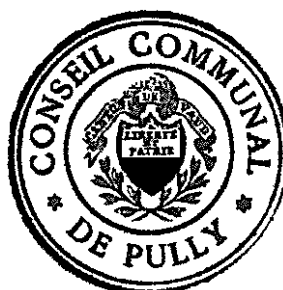
Cette séance a été fixée à la demande de la Municipalité, laquelle invoque le cas d'urgence mentionné à l'article 56 alinéa 2 du Règlement du Conseil communal. Cette requête est motivée par le fait que la Municipalité doit respecter le délai imposé par le Canton pour lui remettre l'arrêté d'imposition pour l'année 2013.

Pour le Bureau du Conseil


La présidente



Muriel THALMANN



La secrétaire



Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 11 octobre 2012